

## **Le soin des animaux de compagnie**

En cas d'évacuation d'urgence, vos animaux de compagnie auront besoin que l'on s'occupe d'eux. Voici quelques conseils pour vous organiser en conséquence.

### **Avant l'évacuation**

Si vous devez quitter votre domicile pour vous réfugier dans un abri d'urgence public, dans un hôtel, chez des membres de votre famille ou chez des amis, demandez si vous pouvez amener vos animaux de compagnie avec vous.

- Si vous ne pouvez pas amener vos animaux de compagnie avec vous, demandez à des amis, à des membres de votre famille ou à un vétérinaire établis à l'extérieur de la zone d'urgence de les prendre en charge. Vous pouvez également les confier à un chenil ou à un refuge pour animaux.
- Si vous ne trouvez personne pour prendre soin de vos animaux de compagnie, vous risquez, en dernier ressort, de devoir les laisser chez vous. Ne les laissez pas à l'extérieur. Choisissez une pièce facile à nettoyer et située le plus en hauteur possible.
- Procurez-vous des distributeurs automatiques d'eau et de nourriture de grande capacité et approvisionnez-les pour au moins trois jours. Vous pouvez aussi déposer sur le sol un sac de nourriture pour animaux ouvert et laisser couler un mince filet d'eau dans la baignoire ou dans le lavabo de la buanderie.

Si vous confiez vos animaux domestiques à quelqu'un, veillez à approvisionner le gardien en aliments et en fournitures appropriés (de la litière pour chats, par exemple) ainsi qu'en médicaments, le cas échéant, et cela pour un minimum de trois jours.

Veillez à ce que les permis requis pour vos animaux soient en règle et que ceux-ci soient munis des bons colliers ainsi que d'une plaque d'identité indiquant vos nom, adresse et numéro de téléphone. Assurez-vous également de détenir les documents prouvant que les vaccins obligatoires (contre la rage ou la pneumonite féline, par exemple) ont été administrés à vos animaux, surtout si vous les confiez à un chenil ou un refuge pour animaux.

Installez un écriteau bien visible sur une porte ou une fenêtre pour informer les intervenants d'urgence que des animaux se trouvent à l'intérieur de la maison.

### **Après l'évacuation**

Une fois de retour chez vous, soyez vigilant avec vos animaux de compagnie car :

- les odeurs familières et les points de repère auront changé, ce qui risque de les perturber;
- des lignes électriques tombées à terre peuvent présenter un danger;
- des animaux sauvages dérangés par les inondations peuvent aussi être dangereux.

Gardez vos animaux de compagnie attachés à une laisse ou enfermés jusqu'à ce qu'ils aient retrouvé leur calme et leur personnalité habituelle.

Pour en savoir plus au sujet du soin des animaux de compagnie, communiquez avec votre vétérinaire, la société de protection des animaux ou un bureau des urgences.

31 mars 2009